

REDACTEURS: BIE, NAIN, I.

Roubaix, Tourcoing:
Trois mois... 121
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. NAIN

Le Nord de la France:
Trois mois... 181
Six mois... 20
Un an... 52

ANNONCES: 15 centimes la ligne.
RECLAMES: 25 centimes.
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.
A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 8 NOVEMBRE 1870

Voir les dernières nouvelles à la troisième page

Dépêches télégraphiques

Tout à 7 novembre.

Le ministre de l'intérieur aux préfets et sous-préfets.

Avant-hier combat près de Bracy s'est terminé à notre avantage, francs-tireurs de Garibaldi ont repoussé l'ennemi qui tentait de passer la Saône et qui s'est retiré à Bretonnières près Dijon. Engagement nouveau paraît avoir eu lieu hier dans même direction, rien de précis à ce sujet. Ennemi se montre à Neufchâteau menaçant Chaumont. Près de Châteaudun hier mobiles du Gers et francs-tireurs de Paris ont surpris un régiment de cuirassiers ennemis et en ont tué et blessé un certain nombre. En Normandie, près Telières rive gauche de la Seine engagement a eu lieu entre prussiens munis d'artillerie et mobiles de l'Oise qui renforcés à temps ont pu repousser ennemi vers Etrepagny.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Tours, 7 novembre.

Un décret du 6 accorde un délai de 8 jours pour rejoindre le dépôt et pour se présenter devant l'autorité militaire la plus voisine de leur résidence à tous officiers échappés de Sedan, n'ayant contracté aucun engagement avec l'ennemi.

Marseille, 5 novembre.

La ville est tranquille. La proclamation de M. Gent est accueillie avec satisfaction par la population. La confiance tend à renaître.

M. Matheron, commandant des gardes civiques, est démissionnaire. Une feuille locale annonce la démission de M. Bellecand de ses fonctions de commissaire de la sûreté publique.

La succursale de la banque de Lyon vient d'envoyer ses fonds à Toulon, où ils seront à l'abri des Prussiens.

L'ambulance du Midi, qui s'est formée à Marseille, est arrivée à Fontaines le 2 novembre.

Ici tout le monde est plein de courage et de confiance.

Marseille, 5 novembre, soir.

La nuit et la matinée ont été tranquilles. La ville a complètement repris son allure ordinaire.

Les obsèques de la première victime ont eu lieu hier au milieu d'un concours nombreux et ému. Le maire de Marseille a prononcé un discours éloquent.

Les obsèques de l'autre victime ont eu lieu aujourd'hui.

M. Gent et les autres blessés sont en voie de guérison. On ignore encore le nombre exact des tués et des blessés de la garde civique.

Les journaux de Madrid disent que le bruit circule que le duc d'Aoste renonce à sa candidature.

En attendant que nous soyons complètement renseignés sur les exigences de la Prusse à l'endroit de l'armistice, constatons encore une fois, à la honte de M. de Bismark qu'il n'a fait que leurrer M. Thiers.

Il s'agissait de retarder de quelques jours l'élan imprimé à la défense nationale; le piège tendu a malheureusement réussi. — M. de Bismark avait compté aussi sur la guerre civile, ses misérables calculs ont avorté.

Tous les citoyens valides sont appelés sous les drapeaux. La France tout entière va se lever en face de son implacable ennemi. Après la catastrophe de Metz, les héroïques défenseurs de Paris comptent sur notre énergie pour les délivrer. Nous ne pouvons les laisser exposés à un bombardement. L'heure décisive et solennelle a sonné. Nous n'avons pas un instant à perdre et malgré toutes les difficultés que présentent l'armement général du pays, le Gouvernement ne tardera pas à procéder à la distribution des fusils et de munitions. — Rien ne doit paralyser la défense; il faut que la lutte s'achève. Puisse-t-elle se terminer promptement et relever la France.

Le Journal officiel de Paris du 4 novembre publie les proclamations suivantes:
Le Gouvernement de la défense nationale, à la population de Paris.

Citoyens,
Nous avons fait appel à vos suffrages. Vous nous répondez par une éclatante majorité.

Vous nous ordonnez de rester au poste de péril que nous avait assigné la révolution du 4 septembre.

Nous y restons avec la force qui nous vient de vous et avec le sentiment des grands devoirs que votre confiance nous impose. Le premier, qui est celui de la défense, continuera à être notre occupation exclusive.

Tous nous serons unis dans le grand effort qu'elle exige; à notre brave armée, à notre excellente mobile, se joindront les bataillons de la garde nationale frémissant d'une généreuse impatience.

Que le vote d'aujourd'hui consacre notre union. Désormais, c'est l'autorité de votre suffrage que nous avons à faire respecter et nous sommes résolus à y mettre toute notre énergie.

Donnons au monde le spectacle nouveau d'une ville assiégée dans laquelle règne la liberté la plus illimitée, nous ne souffrirons pas qu'une minorité porte atteinte aux droits de la majorité, brave les lois et devienne par la sédition l'auxiliaire de la Prusse.

La garde nationale ne peut incessamment être arrachée aux remparts pour contenir ces mouvements criminels. Nous mettrons notre honneur à les prévenir par la sévère exécution des lois.

Habitants et défenseurs de Paris, votre sort est entre vos mains.

Votre attitude, depuis le commencement du siège a montré ce que valent des citoyens dignes de la liberté. Achevez votre œuvre, pour nous, nous ne demandons d'autre récompense que d'être les premiers au danger et de mériter par notre dévouement d'y être maintenus par votre volonté.

Vive la République! vive la France!

M. Jules Favre aux habitants de Paris:

Mes chers concitoyens, je vous remercie, au nom de notre amour commun de la patrie, du calme avec lequel vous avez procédé au vote que le gouvernement vous demandait.

Ce calme est l'œuvre de votre patriotisme et de votre bon sens.

Il prouve que vous comprenez toute la valeur du suffrage universel et que vous êtes dignes de la pratiquer dans toute sa liberté.

Ce suffrage substitue la raison à la violence, et, montrant où est le droit, il enseigne le devoir.

Il réduit au silence ceux qui, en méconnaissant son autorité, deviendraient des ennemis publics.

Que ce jour solennel marque donc la fin des divisions qui ont désolé la cité.

N'ayons tous qu'un cœur et qu'une pensée: la délivrance de la patrie.

Cette délivrance n'est possible que par l'obéissance aux chefs militaires et par le respect des lois; chargé de soin de maintenir leur exécution, je fais appel à votre intelligent concours et je vous promets en échange tout mon dévouement toute ma fermeté.

Vive la République! Vive la France!

Jules Favre.

ALLOCATION DU GÉNÉRAL TROCHU A LA GARDE NATIONALE.

Citoyens,

Vous nous avez donné la plus imposante consécration que jamais un pouvoir ait reçue, protestant ainsi solennellement contre les douloureuses violences d'une journée néfaste. Nous ne voulions pas triompher. Vos acclamations nous forcent à sortir de la modestie dans laquelle nous souhaitons nous renfermer toujours. Au nom du Gouvernement de la défense je vous remercie. Citoyens, je veux résumer nos communes impressions dans la cri de: Vive la République! La République seule peut nous sauver. Et j'ajoute que si nous la perdions, nous serions perdus avec elle.

Ces paroles sont interrompues à plusieurs reprises par des bravos enthousiastes. Tous les bras sont levés, toutes les voix sont confondues dans une commune acclamation.

M. Jules Favre, à son tour, prononce une courte allocution où il déclare que le Gouvernement de la défense qui a juré de ne pas céder un pouce de notre territoire, restera, quoiqu'il arrive, fidèle à cet engagement.

On lit dans l'Union:

Un écrivain d'une honnêteté rare et d'un vrai talent, M. Vitet, a publié dans la Revue des Deux-Mondes du 13 octobre, une lettre sur la situation de Paris et de la France. Nous avons sous les yeux une épreuve de cette lettre; elle a pu franchir le cercle de fer qui entoure Paris.

Quand ces pages ont été écrites, il y avait vingt-huit jours que la capitale était investie.

Nous disposons de trop peu d'espace dans notre feuille de Tours pour reproduire en entier cet écrit où nous retrouvons l'homme politique, l'observateur et le penseur chrétien; mais du moins pouvons-nous en citer la dernière partie. En ce moment peut-être M. Vitet garde de moins vives espérances, mais, plus que jamais, il a le droit de dire que « l'honneur est sauve, grâce à Paris. »

Voici le fragment:

... Dans les premiers jours de septembre, on peut en convenir maintenant, le dessein d'engager Paris dans un siège à outrance n'était qu'un crânerie tant soit peu théâtrale qui supportait mal l'examen; aussi personne n'y voulait croire. Quand vous disiez aux gens de faire des provisions, il fallait voir du quel œil et avec quel sourire ils accueillaient votre conseil.

Peut-être alors en avaient-ils le droit, car, à vrai dire, rien n'était prêt. Nous n'étions pas à Paris mieux en état de soutenir un siège au lendemain de Sedan que nous n'étions le 2 août en position d'attaquer l'Allemagne. Néanmoins cette crânerie, que les Prussiens évidemment auront prise pour une gasconnade, est aujourd'hui l'acte le plus sensé, le plus réel, le mieux justifié, et la raison l'approuve aussi bien que le patriotisme. Non-seulement nos remparts sont maintenant achevés, fortement protégés à tous les points vulnérables, munis de bons canons, de poudrières, de munitions sans fin, d'abris, de casemates, mais nous avons, ce qui est plus rare, de merveilleux pointeurs, d'héroïques canonniers de marine; nous avons une armée digne qui a repris sa vigueur, ses goûts de discipline et l'amour du métier, ne se souvenant plus de nos désastres que par la soif de les venger; nous avons d'innombrables mobiles, avant-gardes des armées de secours que la province nous envoie, milice aux mâles et honnêtes visages, marchant de ce pas décidé qui n'appartient qu'aux gens de cœur. Le courage semble les faire plus nombreux, et les voilà déjà transformés à vue d'œil en vieux et solides soldats.

N'oublions pas enfin, cette autre et puissante enceinte qui couvre la cité, les poitrines de la population virile tout entière, ces 300,000 gardes nationaux rivalisant, eux aussi, à la manœuvre et aux remparts, avec nos meilleurs vétérans.

Tout ce que Paris pouvait faire, il l'a fait en quelques semaines, avec une constance, un calme, une énergie que personne, sans en être témoin, ne peut imaginer.

Pas la moindre forfanterie, plus de cris, plus de bravades; une résolution sérieuse se lit sur tous ces visages. Nous n'avions qu'une crainte, les démenes démagogiques, les criminelles entreprises des clubs et des énergumènes. Peut-être même aurions-nous souhaité que le pouvoir vis-à-vis d'eux prit dès l'abord l'excellente attitude que nous lui voyons aujourd'hui; mais le résultat nous suffit. Grâce au bon sens et à l'intelligence de la population parisienne, avertie par le bruit du canon, cette sorte de danger, cher à la Prusse, et, et, et le crois, sa meilleure espérance, est désormais entièrement conjuré. Paris, sans se démentir, complètera son œuvre; il ira jusqu'au bout, jusqu'au bombardement, s'il faut que nous l'endurons. — jusqu'aux privations les plus dures et les plus stériles, si le triomphe n'est qu'à ce prix.

C'est à la France maintenant d'achever la besogne. Quelle frappe un grand coup, sans rien précipiter, sans compromettre ces précieuses ressources imprudemment et au hasard. Mieux vaut nous imposer un surcroît de patience et ne pas risquer un échec qui serait pour le coup notre ruine.

Quoiqu'il arrive cependant, et quand le sort s'acharnerait à nous être contraire, quand la loterie des batailles nous refuserait encore ses faveurs, il est une conquête qui nous est assurée: l'honneur est sauve, grâce à Paris. Nous ignorons ce que l'Europe, au-delà de l'épais rempart qui depuis un mois nous en sépare, pense, imagine et dit; nous ignorons ce qui s'imprime à Londres et à Berlin à propos des affaires de France et d'Allemagne; mais nous avons la plus entière certitude que le Times lui-même n'ose plus rire de nous, et qu'il n'est pas sans laisser voir certaine appréhension sur le succès définitif de ses commanditaires.

Ne pensez-vous pas aussi, mon cher monsieur, que, sans beaucoup nous compromettre, nous pourrions également affirmer que, si la conférence de Ferrières devait se tenir aujourd'hui, il s'y prononcerait de tout autres paroles, et que nous n'aurions pas à reprocher cette fois au chancelier fédéral son défaut de modération? Je crois que, s'il pouvait reprendre ses téméraires propos, il les oserait un beau prix.

Ne bornons pas là notre espoir: le trouble de nos ennemis devant notre attitude n'est pas ma seule consolation. Je pense à l'avenir, à notre chère France, et je me dis: Sortir vainqueur de cette horrible crise, ce sera déjà bien, mais ce qui vaut mieux encore sera d'avoir racheté nos faiblesses passées: l'expiation sera complète, nous nous serons régénérés.

Courrier de Tours

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Tours, 6 novembre.

Le gouvernement de Tours vient de rendre un décret qui appelle au service tous les hommes valides indistinctement de 21 à 40 ans.

Le chiffre des derniers mobilisés, garçons et veufs sans enfants, s'élève à environ 700,000 hommes; le nombre des nouveaux mobilisables donnera environ 2,700,000 hommes, ce qui ferait un total de 3,400,000 hommes. Retrançons ces 400,000 hommes comme non-valleurs, nous aurons un chiffre d'hommes mobilisables s'élevant à trois millions, sans compter nos 700,000 soldats, mobiles et marins. Cette statistique n'a rien qui puisse nous surprendre puisque nous comptons plus de dix millions d'électeurs.

Rien n'est plus éloquent que les chiffres: aussi quand nous voyons par la pensée s'aligner ces trois millions et demi de citoyens qui pourraient, dans un patriotique effort, étouffer l'envahisseur, nous ne pouvons résister à l'immense douleur qui nous frappe. Mais nous n'avons pas le droit de nous indigner aujourd'hui, et le patriotisme nous ordonne de nous taire.

D'ailleurs, nous croyons volontiers que l'ennemi est, de son côté, très-désireux de conclure la paix. Cette guerre l'a épuisé. Les affaires qu'il a à régler au-delà du Rhin l'importent beaucoup plus que la satisfaction de piller quelques-unes de nos villes.

On nous rapporte, et beaucoup de nouvelles le confirment, que dans plusieurs villes d'Allemagne pas un jour ne se passe sans que des milliers de vieillards, de femmes et d'enfants se réunissent et aillent partout, criant: « La paix! la paix! »

Il n'est pas certain que les Prussiens tiennent absolument à réduire Paris, et le roi Guillaume devenu empereur de l'Allemagne se contenterait probablement de dater la paix de Versailles, la ville du grand roi.

Dans le vote à Paris un dixième de la population a voté en faveur de l'anarchie, c'est-à-dire en faveur des Blanqui, des Félix Pyat et des Florens. C'est une forte minorité, et nous ne pensions pas qu'elle atteindrait un tel chiffre.

Cependant ce résultat nous satisfait, parce qu'il prouvera aux provocateurs du désordre, qu'ils sont un contre dix; et espérons qu'ils se souviendront de la leçon pacifique que vient de leur donner le suffrage universel.

Quelques journaux étrangers nous signalent un bruit, qui court en Angleterre et en Allemagne, d'après lequel Napoléon aurait abdicqué en faveur de son fils.

CH. CAROT.

Autre correspondance.

Tours, 6 novembre 1870.

Depuis l'investissement de Paris, beaucoup de personnes ont déploré l'interdiction forcée des relations avec la capitale. On pouvait bien, à l'aide des ballons, recevoir des lettres de nos frères parisiens, mais il nous était impossible de leur répondre.

Le Bulletin officiel publie ce matin un décret qui va combler cette lacune.

Aux termes de ce décret, le service de message par les pigeons voyageurs, jusqu'ici réservé exclusivement au Gouvernement, est mis à la disposition du public. En conséquence, toute personne résidant sur le territoire de la République a le droit de correspondre avec Paris par les pigeons voyageurs de l'administration des postes et des télégraphes, moyennant une taxe de cinquante centimes par mot, à percevoir au départ et dans certaines limites déterminées par un arrêté annexé au décret.

Cet arrêté porte que les dépêches envoyées par cette voie devront être rédigées en français, en langage clair et intelligible, sans aucun signe au chiffre conventionnel. Elles ne devront contenir que des communications d'intérêt privé, à l'exclusion absolue de tout renseignement ou appréciation de politique ou de guerre. En outre, chaque dépêche ne pourra excéder vingt mots. C'est peu, mais c'est beaucoup si l'on songe d'une part aux facilités très-restreintes de ce

service, d'autre part à toutes les impatiences à satisfaire. Notons, d'ailleurs, que l'arrêté concède plusieurs abréviations et simplifications. Ainsi, l'indication du lieu de destination ne sera obligatoire que pour les dépêches à distribuer hors de l'enceinte de Paris dans la banlieue investie, la mention rue pourra être supprimée aux risques et périls de l'expéditeur. L'indication de la date et du lieu d'origine n'est pas non plus obligatoire.

On lit dans la France:

Nul plus que nous, ne reconnaît les exigences du moment et n'est prêt à les accepter dans toute leur étendue. Nous sommes de cœur et d'âme avec le Gouvernement lorsqu'il déclare que la Patrie est en danger, que tous les citoyens se doivent à son salut, que jamais ce devoir n'a été plus pressant et plus sacré.

Mais sans méconnaître la solennité de ce devoir, sans songer à s'y soustraire, il est permis de se demander s'il impliquait l'appel immédiat au service actif de tous les hommes de 21 à 40 ans.

Nous avons déjà dit, en d'autres circonstances, les motifs qui nous faisaient considérer la levée en masse comme une mesure de théorie plutôt que de pratique efficace. Ce qui manque pour faire rentrer la défense nationale dans la voie du succès, ce ne sont pas les hommes; c'est l'organisation, la solidité de l'habitude et, jusqu'à un certain point, l'armement. Nous ne croyons pas que le meilleur moyen de hâter le moment où disparaîtront nos désavantages soit d'augmenter incessamment l'effectif. Il nous semble même que l'excès du nombre peut devenir un embarras au lieu d'être une force belle.

L'urgence et les effets de la décision que vient de prendre le gouvernement ne nous paraissent donc pas proportionnés au trouble que la mobilisation instantanée de presque toute la population virile est inévitablement appelée à jeter dans la vie générale du pays.

Nous lisons dans le Constitutionnel, les excellentes réflexions que voici:

Le gouvernement de la défense nationale, de plus en plus ému des dangers de la patrie, sollicité par certaines manifestations patriotiques et par les souvenirs du passé, s'est décidé à proscrire la levée en masse. C'est donc bien résolu aujourd'hui; les hommes valides de 21 à 40 ans, mariés ou veufs, avec ou sans enfants, sont, à partir de ce jour, soldats de la République. La République les paiera, les habillera, pourvoira aux besoins des familles; la République adoptera les orphelins. Il n'entre point dans notre pensée de prêcher la résistance à ces mesures de défense; les périls qui nous entourent sont tellement grands qu'ils justifient tous les moyens exceptionnels, ceux-là même qui semblent le moins conformes à nos mœurs et à l'esprit de notre temps.

Il ne faudrait pas cependant se payer de mots. Il importe que la levée en masse réponde à une organisation militaire sérieuse. Lorsque ce projet a été pour la première fois mis en avant, les esprits pratiques se sont demandé si le pays en pouvait tirer, au point de vue de sa défense, des avantages réels; avait-on des armes pour tous les bras? avait-on des chefs capables de commander et de faire mouvoir de grandes masses? Ces doutes naissaient d'autant plus rapidement que déjà on avait vu se succéder une suite de décrets ordonnant des levées partielles et dont l'ensemble, en y regardant de près, constituait une sorte de levée en masse. Si toutes ces mesures avaient été suivies d'exécution, il ne resterait plus en ce moment beaucoup de citoyens disponibles. En effet, depuis l'appel des hommes de 25 à 35 ans non mariés, voté par le Corps législatif, depuis les décrets d'organisation de la garde nationale mobile et de mobilisation de la garde nationale sédentaire pour les hommes non mariés jusqu'au décret du 2 novembre, on a dû créer, en France, une armée qui certainement est supérieure à un million de combattants.

Nous ne comprenons pas dans cette évaluation les corps réguliers et irréguliers qui tiennent en ce moment la campagne. Nous avons lieu de craindre que la plupart des mesures prises ne soient restées sur le papier; s'il en était autrement, les nouvelles levées pourraient